

# La lettre municipale de

## JOUY LE POTIER

**SEPTEMBRE 2021** 

#### LE MOT DU MAIRE

Ça y est, la période estivale se termine et la rentrée est là.

Une très grande majorité de joviciens est vaccinée contre la Covid et pourra donc vivre presque normalement dans les mois à venir, espérons-le.

La rentrée scolaire s'est préparée avec quelques modifications: un nouveau directeur, à qui je souhaite la bienvenue, l'ouverture d'une 8ème classe due aux nouvelles normes de l'Etat, l'accueil du mercredi au centre de loisirs. Espérons que le reste suive et que nos enfants aient toujours les meilleures conditions d'instruction.

La construction de la superette continue et l'ouverture est prévue pour octobre prochain. La station essence est légèrement retardée car l'approvisionnement en matières premières (cuves) est difficile.



L'enfouissement des réseaux aériens dans l'impasse de la Butte et allée de la Chardonnière, mis en œuvre par le Conseil Départemental, va commencer prochainement.

Vous le voyez, malgré les conditions sanitaires qui perturbent notre quotidien, la vie jovicienne suit son cours.

Ensemble, nous surmonterons cette période difficile, j'en suis convaincu.

Ayez confiance en l'avenir et prenez soin de vous,

Gilles BILLIOT



#### **TRAVAUX**

**BOUTE DE CHEVENELLES** La route de Chevenelles subit régulièrement des déformations en raison de son implantation sur l'argile et des mouvements de terrain que celle-ci

subit en fonction des aléas climatiques. Afin d'améliorer la situation, un décaissement de 70 cm de profondeur a été effectué et un reprofilage complet de la voirie a été réalisé sur la zone la plus sensible.

#### **ALLÉE DE L'ORMERAIE**

La circulation s'étant quelque peu intensifiée allée de l'Ormeraie, la Commune, à la demande des riverains, a installé 2 gendarmes-couchés sur la première partie de celle-ci afin de faire respecter la limitation de vitesse de 20 km/h sur cette zone de rencontre.

#### **ECLAIRAGE PUBLIC**



Depuis le début de l'été, notre bourg vit au rythme de la lumière du soleil et du cycle de la nuit.

En effet, afin de favoriser la biodiversité et d'assurer une meilleure qualité nocturne, l'éclairage public a été totalement arrêté. Il sera remis en service début septembre, dès la tombée de la nuit jusqu'a 23h puis coupé et rallumé à 6h jusqu'au jour.

L'ensemble de notre éclairage public est en cours de rénovation, toutes nos lampes sont remplacées par des leds plus économes en

énergie, l'idée étant d'allier l'utile à l'agréable et faire un choix gagnant/ gagnant : respecter la nature tout en faisant des économies. L'ensemble de la rénovation du parc sera réalisé d'ici la fin de l'année pour un coût de 182000 € HT et a été subventionné par : l'Etat pour 89573 €, la Région 60523 €.





Pour le fleurissement, nous ne cherchons pas à obtenir un label tout comme pour le label village étoilé, nous ne le cherchons pas non plus. En effet, les contraintes administratives sont de véritables interrogatoires auxquels les communes doivent répondre après avoir postulé pour obtenir ceux-ci. Nous préférons donc agir sur le terrain et les quelques personnes qui nous félicitent, nous remercient ou nous complimentent, suffisent à satisfaire les employés techniques et élus qui contribuent au cadre de vie de notre village.



# Bulletin de réservation





### Dimanche 19 septembre

7h - 17h / Accueil des exposants dès 6h 5 € les 2 mètres, si véhicule 4 mètres minimum.

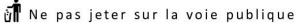
| Nom :   |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|
| Prénom :  |  |  |  |  |
| N° téléphone :  |  |  |  |  |
| E-mail:   |  |  |  |  |
| Numéro de carte d'identité :  |  |  |  |  |
| <b>J'atteste sur l'honneur</b> : - ne pas être commerçant □                                     |  |  |  |  |
| -ne vendre que des objets personnels et usagés (art. L. 310-2 du code du commerce) □            |  |  |  |  |
| -ne pas faire plus de 2 manifestations de même nature dans l'année (art.R321-9 du code pénal) □ |  |  |  |  |
| Je souhaite réserver :  |  |  |  |  |
| □2m □4m □6m □8m □10m □Autre:m   |  |  |  |  |
| Je souhaite laisser mon véhicule sur mon emplacement : □ oui □ non                              |  |  |  |  |
| Nº d'immatriculation du véhicule :  |  |  |  |  |
| Je réside rue de la Cave ou rue de la Ferté : □ oui □ non                                       |  |  |  |  |
| Si oui, préciser votre adresse pour réserver un emplacement devant chez                         |  |  |  |  |
| vous :  |  |  |  |  |
|   |  |  |  |  |



ATTENTION : EMPLACEMENT A REGLER AU MOMENT DE LA RESERVATION (espèces ou chèque à l'ordre de l'AIPEJ)

RENSEIGNEMENTS: 06.75.61.31.42 \* / asso.aipej45@gmail.com

\*Ne pas hésiter à laisser un message.





Le Raboliot jovicien vous rappelle les règles de vie en communauté Le civisme de chacun fait souvent le bien être de tous

## Avis à la population

. Les crottes de ton chien ou cheval tu ramasseras,

- . Con chien en laisse, tu tiendras,
- . Dans l'espace public, uriner, voir plus tu te retiendras,
- Dans les plans d'eau et bassins communaux te baigner ou baigner ton chien tu t'interdiras,
- . Le bruit génant en dehors des heures prescrites, tu t'abstiendras,
  - .La végétation qui dépasse de ta propriété, tu couperas,
- Ces déchets (cigarettes, masques, ordures, lingettes, serviettes...) dans la poubelle, tu jetteras,
  - . Le trottoir devant chez toi, tu nettoieras,
    - . Le code de la route, tu respecteras .

#### STATION D'EPURATION

La STEP est en fonctionnement depuis début mai et arrive maintenant à son rythme de croisière. Les plantes ont bien grandi et l'épuration atteint les objectifs. Toutefois des arrivées d'eaux parasites (pluviales) sont constatées et des investigations doivent être maintenant menées pour repérer les disfonctionnements du réseau d'eaux usées. Le curage des anciennes lagunes ne pourra malheureusement intervenir qu'en été 2022 à cause des contraintes liées à la COVID.







#### **LA FIBRE**



Aujourd'hui on ne peut plus vivre sans la fibre, alors elle arrive!!! Le Département, maître d'ouvrage en la matière, a délégué les travaux à des prestataires qui s'affairent à passer la fibre dans les fourreaux existants. Pour les secteurs non équipés de fourreaux, des poteaux en bois seront plantés pour apporter gratuitement à chaque habitant la possibilité d'accès à la fibre. Néanmoins, la commune négocie pour que sur les voies communales, la fibre soit enfouie moyennant une participation financière. Chaque jovicien pourra, après desserte des secteurs, s'abonner au service auprès d'un prestataire de son choix. Pour plus de renseignements, le service du Conseil Départemental peut vous renseigner. (02.38.25.45.45)

#### **PISTE DE SKATE**

Le jeudi 08 juillet, Monsieur le Maire et les élus de la commission jeunesse ont rencontré les jeunes intéressés par la piste de skate. La rénovation de celle-ci est en réflexion depuis un peu plus d'un an, à leur demande. Une possibilité d'aménagement a été présentée et chacun a pu donner son avis et ses idées pour l'améliorer. Forte de ces propositions et remarques, l'équipe municipale a retravaillé son dossier et tente de prendre en compte les impératifs financiers, sécuritaires et techniques.

La dalle a déjà été réalisée fin juin/début juillet. La finalisation du projet est en cours avec probablement des modules en béton (plus durables dans le temps, plus confortables pour la pratique et moins bruyants). Des subventions ont déjà été acceptées (communauté de commune des Portes de Sologne, Conseil Régional). Les jeunes peuvent ainsi espérer une toute nouvelle piste de skate pour le début de l'année prochaine!



#### **REMISE DES DICTIONNAIRES**

Samedi 3 juillet, 11h30. La date avait été soigneusement cochée dans les agendas ou cahiers de texte de tous les élèves de CM2 du groupe scolaire des Raboliots. Les 9 élèves étaient donc au rendez-vous, dans la cour de la mairie. Ils ont été accueillis par Monsieur le Maire, la commission scolaire et une partie des élus municipaux.

Après le traditionnel discours de félicitations, le temps des cadeaux est arrivé avec cette année une calculatrice (nécessaire pour la classe de 6<sup>ème</sup>), un dictionnaire Français / Anglais et une clé USB siglée à l'effigie de notre village.



Le corps enseignant qui a accompagné ces jeunes tout au long de leur scolarité était également présent. Madame Perdereau (directrice par intérim) et Monsieur Mathieu, le futur directeur de l'école, ont complété les présents avec un livre de fable de La Fontaine offert par l'éducation nationale. Tout le monde a ensuite pu se retrouver autour d'un verre de l'amitié afin de clôturer ce moment officiel et important.

Armés de solides acquis scolaires mais aussi d'une partie du matériel nécessaire, les élèves peuvent envisager la poursuite de leurs apprentissages au collège de Cléry Saint André avec sérénité. Nous leurs souhaitons le meilleur pour la suite et espérons qu'ils porteront haut les couleurs de notre village.

#### **ACCUEIL DE LOISIRS LES MARCASSINS**

Comme lors des vacances de février, la commune a organisé un accueil de loisirs tout au long du mois de juillet pour les enfants de Jouy, d'Ardon et de Ligny le Ribault. L'équipe d'animation a été presque entièrement renouvelée et c'est Marina Ribeiro, qui travaille également durant l'année pour les services périscolaires qui en a assuré la direction.

Les enfants se sont donc retrouvés au Centre de loisirs pour partager de vrais moments de rigolade et de découverte. Axé autour d'un projet pédagogique rédigé par l'équipe, les activités ont été nombreuses et variées (jeux, chants, activités manuelles, bricolage, découverte des écuries...). Deux sorties étaient également au programme : une journée au domaine du CIRAN et une journée au mini-golf de La Chapelle Saint Mesmin.

Chaque midi, les enfants ont pu se régaler avec des petits plats maison concoctés par nos cuisiniers municipaux : Virginie et Benjamin.

Fort de ce succès (c'est près de 60 enfants qui ont été accueillis) et des nombreux retours positifs, ce service municipal sera à nouveau proposé lors de la première semaine des vacances de Toussaint! (Attention, date limite d'inscription: Le vendredi 24 septembre à 12h00.)









#### Samedi 4 Septembre 2021

De 9h00 à 12h00 Au gymnase

Venez vous renseigner, vous documenter, vous inscrire!!!

Basket, Tennis, Football, Gymnastique, Volley, Badminton, Théâtre, Chorale...

Enduro Moto

Journée de solidarité au profit du

Téléthon

Le Dimanche 5 Septembre 2021

Terrain de Mal Sec Route de la Ferté Dossier d'inscription téléchargeable sur notre site Internet

Restauration sur place





5 Eles 2 mètres, si vehicule 4 mètres minimum.

Accueil des exposants dès 6h

« Avec le soutien de la commune, AIPEJ organise le 19 septembre prochain le traditionnel vide grenier de rentrée de Jouy le Potier.

Plus de 400 mètres linéaires soit 70 emplacements seront proposés autour de la place de l'église, dans les rues de la Cave et de la Ferté. Sur place une buvette avec restauration rapide sera à disposition tout au long de la journée.

Nous souhaitons que cette journée soit l'occasion d'une animation conviviale où visiteurs et exposants pourront se retrouver pour chiner les bonnes affaires et donner une seconde vie aux objets. Les bénéfices de cette journée seront reversés à la coopérative de l'école.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment dans le respect des gestes barrières pour la sécurité de tous!

Vous retrouverez le bulletin de réservation dans cette lettre municipale.

#### **DERNIÈRE COMMANDE GROUPÉE**

Le retour de la commande est à faire avant

#### le 6 septembre à 8h30 en Mairie

Les produits seront ensuite à retirer à l'Accueil de Loisirs 1012 Route de Chevenelles,



Ferme du Chat Blanc

le 17 septembre de 16h à 18h30 Muni de votre masque ainsi que d'un sac cabas

Ensuite vous retrouverez certains de vos produits au Carrefour Contact.

#### **BIBLIOTHEQUE**



DOMAINE DU

CROC

DU MERLE

#### **RAPPEL**

#### LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE AU PUBLIC

TOUS LES MERCREDIS de 10 H à 12 H et de 16 H 30 à 18 H TOUS LES SAMEDIS de 10 H à 12 H

**VENEZ Y DECOUVRIR** 

#### POUR LES ADULTES, LES ADOLESCENTS ET LES ENFANTS

SES ROMANS, SES POLICIERS, SES LARGES VISIONS, SES DOCUMENTAIRES......

MAIS AUSSI

SES PÉRIODIQUES TELS QUE FEMME ACTUELLE, RUSTICA, PRIMA, AVANTAGES, CUISINE ACTUELLE, RÉ-PONSE A TOUT, 60 MILLIONS DE CONSOMMATEURS, SYSTÈME D

#### **BALAYAGE DES CANIVEAUX**



Passage de la balayeuse:

le mardi 21 septembre 2021

Merci de laisser les caniveaux libres.

#### ASSOCIATION DE L'ORGUE JOVICIEN

L'Assemblée Générale aura lieu le 27 septembre 2021

18h salle de la Fraternelle

Masque obligatoire

Vous voulez continuer à faire vivre notre patrimoine communal!

Venez à notre Assemblée Générale!



#### **JOURNÉE ZÉRO DÉCHET ET JARDIN**





Le 27 juin était organisée par l'AIPEJ et le Champ des Possibles une journée d'animation autour de la thématique du zéro déchet et du jardin.

Le matin, divers parcours de randonnée proposés à travers la commune ont permis aux plus courageux de braver la pluie et de ramasser les déchets trouvés sur le chemin

A la mi-journée et à la faveur du retour du soleil, une cinquantaine de participants se sont retrouvés pour un pique-nique zéro déchet en musique. Ils ont ensuite pu profiter de divers ateliers pour les petits et grands (nichoirs à mésange, plantations, contes pour enfants...).

Les enfants s'en sont donné à cœur joie dans le labyrinthe de paille créé dans le jardin partagé à côté de l'école (et qui reste ouvert à tous les enfants cet été

sous la responsabilité de leurs parents, profitez-en!)

Un premier événement collaboratif entre ces 2 associations du village, qui nous l'espérons, sera le point de départ d'une belle dynamique.

L'AIPEJ est l'association indépendante des parents d'élève de Jouy le Potier. Elle a pour objectif de soutenir les actions et projets des enseignants (notamment financièrement) mais également de participer à la vie et à l'animation du village. Si vous souhaitez vous investir et rejoindre l'équipe n'hésitez pas à vous faire connaître en écrivant à asso.aipej45@qmail.com

Le Champ des Possibles est une association jovicienne qui soufflera sa 2ème bougie cet automne et dont l'objectif est de créer du lien et de l'animation sur la commune, à travers diverses actions comme par exemple les achats groupés de produits bio et locaux, des animations jardinage...







N'hésitez pas à nous rejoindre ou à demander des infos à <u>champdespossiblesjouy@gmail.com</u>.

Nous sommes ouverts à toutes les initiatives et énergies qui souhaitent rejoindre nos dynamiques!

#### Les gens du voyage ... c'est un scandale!

Le 9 Juin dernier vers 12h15 telle une meute sauvage, un groupe de gens du voyage, comme on les appelle aujourd'hui, ont investi tous les abords de nos infrastructures sportives.

Après avoir bouché un fossé avec 2 petits camions de calcaire, 70 familles évangélistes se sont installées sous les yeux des gendarmes prévenus par les riverains.

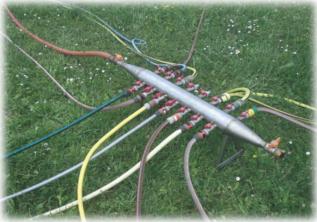




Averti à 12h30, j'appelle la Préfecture à 12h40 et demande à parler au sous-préfet de permanence, bien sûr il est en réunion et ne peut me parler, on me dit « on vous rappelle ».

Dans l'après-midi, 120 caravanes et un chapiteau sont érigés, y compris sur les 2 terrains de football, et tout au bord des propriétés riveraines.





Evidemment ils sont équipés, ce sont des professionnels, branchements électriques sauvages, sans consuel comme on l'exige de tout à chacun, branchement sur un poteau d'incendie pour l'eau potable avec installation de nourrices sophistiquées pour alimenter les 70 foyers... J'oubliais ... dans les 2 cas ils n'installent pas de compteur...c'est moins cher ©

Aussitôt machines à laver, lavage des véhicules sont en batterie, normal au prix que ça coûte.

Je fais constater le tout par un huissier (500 euros) au cas où Madame la Préfète qui a seule tous pouvoirs pour faire appliquer la loi en la matière me le demanderait.

En effet, les lois sont respectées par Jouy le Potier, nous avons un arrêté municipal interdisant ce genre d'installations et notre communauté de communes possède une aire d'accueil sur son territoire, qui coûte, soit dit en passant, 80. 000 euros par an aux contribuables .



Nous n'avons donc aucune obligation d'accueillir ces gens sur notre territoire.

Les propriétaires de caravanes classiques doivent s'installer sur des terrains équipés et en payer le coût. Les « gens du voyage » non.

La gendarmerie a contrôlé tout le monde (les présents) une fois, et, fort heureusement tout est en règle...





Ils ont laissé leurs déjections égrainées un peu partout avec le papier d'emballage. Là encore, où la commune est « archi » contrôlée pour les rejets de sa station d'épuration, eux ont le droit de polluer partout où ils passent. Ajoutons aussi les endroits où ils réalisent la mécanique avec les traces d'huile et de fuel, mais là aussi rien d'anormal.

Bien sûr la bamboche tous les soirs, avec flambée et cuisson au feu de bois et là encore tout est normal malgré le couvre feu à 21h.

Finalement, ils repartiront quand ils l'auront décidé le 20 Juin vers midi, ils laisseront l'endroit à peu près propre sauf le marquage de leurs chemins et bons princes, ils ont apporté 450 euros en espèces au secrétariat de la Mairie en dédommagement.





Pendant 10 jours, et même jusqu'à ce jour, aucune nouvelle de la préfecture, aucun de ses fonctionnaires n'a eu la politesse de me rappeler, il est vrai que je ne suis qu'un petit élu du peuple.

Pour conclure, comme l'aurait dit un homme politique haut en couleur (rouge) dans les années 1970...

L'accueil des gens du voyage,

C'est un scandale!